

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE RIVIERES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à 18h30, le Conseil Municipal de Rivières s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Christophe HERIN, Maire.

Présents : BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Marjorie, CHAPERON Hervé, CHOPO Guy, FERRET Myriam, FRAYSSE Jean-Michel, HERIN Christophe, PRIOUL Pascale, RAYNAL Laury, SIEURAC Sandrine.

Absents excusés : ANTOONS Benjamin, CASAGRANDE Hervé, CORTESE Kelly, CHAPERON Hervé, DON Daniel, SOLAGES (de) Hervé.

Procuration : Néant.

Secrétaire de séance : FERRET Myriam.

Avant de débiter l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques à formuler sur le procès-verbal de la séance précédente, soit du 13 mai 2026.

2026/026 – Délibération : Election des délégués Titulaires et Suppléants des Conseillers Municipaux pour les élections Sénatoriales 2026

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame BRILLANT Marie-Thérèse, Monsieur CHOPO Guy, Madame CAILHOL Marjorie ET Mme RAYNAL Laury. La présidence du bureau est assurée par _____ ses _____ soins.

b) Election des délégués

Une liste unique est déposée et enregistrée :

La liste **LES GRANDS ELECTEURS RIVIEROIS** est composée de :

- PRIOUL Pascale

- FRAYSSE Jean-Michel

- RAYNAL Laury

- CHAPERON Hervé

- BRILLANT Marie-Thérèse

- CHOPO Guy

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

NOM DE LA LISTE	SUFFRAGE OBTENU	NOMBRE DE DELEGUES	NOMBRE DE SUPPLEANTS
Les Grands Electeurs Riviérois	10	3	3

Monsieur le maire proclame les résultats définitifs :

> Liste Unique « Les Grands Electeurs Riviérois » : 6 sièges

Nom et Prénom de l'élu(e)	Nom de la liste	Mandat de l'élu(e)
Mme PRIOUL Pascale	Les Grands Electeurs Riviérois	Députée
M. FRAYSSE Jean-Michel	Les Grands Electeurs Riviérois	Député
Mme RAYNAL Laury	Les Grands Electeurs Riviérois	Députée
M. CHAPERON Hervé	Les Grands Electeurs Riviérois	Suppléant
Mme BRILLANT Marie-Thérèse	Les Grands Electeurs Riviérois	Suppléante
M. CHOPO Guy	Les Grands Electeurs Riviérois	Suppléant

Adopté à l'Unanimité.

Questions diverses

Néant.

Fin de la séance : 18h55.

Les délibérations du Conseil Municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de mairie.

**Le Secrétaire de séance,
Myriam FERRET.**

**Le Maire,
Christophe HERIN.**